

Délégation Départementale
d'Eure-et-Loir

Direction Générale Adjointe
des Solidarités

ARRETE N° 2016-OSMS-PH28-0166
ARRETE N° AR 2401170019

Fixant la programmation de signature des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens des établissements et services médico-sociaux pour les personnes en situation de handicap pour la période 2016-2021.

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,
LA DIRECTRICE GENERALE DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE,

Vu le Code de justice administrative et notamment l'article R. 312-1 ;

Vu le Code de l'action sociale et des familles ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983, complétée par la loi n° 83-663 du 22 juillet 1983 portant répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat ;

Vu la loi n° 2015-1702 du 21 décembre 2015 de financement de la sécurité sociale pour 2016 et notamment son article 75 ;

Vu le décret n° 83-1067 du 8 décembre 1983 relatif aux transferts de compétence en matière d'action sociale et de santé ;

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

Vu le décret du 17 mars 2016 portant nomination de Madame BOUYGARD en qualité de Directrice générale de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire ;

ARRETTENT

Article 1^{er} : Le programme de signature des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens pour les établissements et services médico-sociaux pour les personnes en situation de handicap du département de l'Eure-et-Loir est fixé conformément à l'annexe au présent arrêté, pour la période de 2016 à 2021.

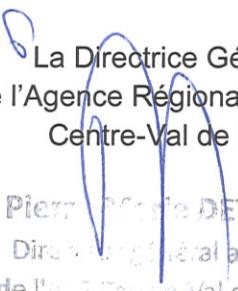
Article 2 : Ce programme pourra être révisé chaque année.

Article 3 : Dans les deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, le présent arrêté peut faire l'objet :

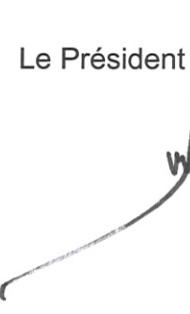
- soit d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Président du Conseil Départemental d'Eure-et-Loir, et de Madame la Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire,
- soit d'un recours contentieux qui doit être transmis au tribunal administratif d'Orléans.

Article 4 : Le Directeur Général des Services du Département, le Directeur Général Adjoint de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire, le Délégué Départemental d'Eure-et-Loir, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au demandeur et publié au recueil des actes administratifs du département d'Eure-et-Loir et au recueil des actes administratifs de la préfecture de Région.

Fait à Chartres, le : 30 DEC. 2016


La Directrice Générale
de l'Agence Régionale de Santé
Centre-Val de Loire,

Pierre DELTOUR
Directeur général adjoint
de l'ARS Centre-Val de Loire


Le Président du Conseil départemental


Albéric de MONTGOLFIER

PROGRAMMATION CPOM 2016 -2021 secteur Handicap

EURE-ET-LOIR

Association gestionnaire	ESMS raison sociale	Commune établissement	Catégorie établissement	Conseil Départemental associé à la négociation (*)	CPOM 2016	CPOM 2017	CPOM 2018	CPOM 2019	CPOM 2020	CPOM 2021
CH DE CHARTRES	CAMSP	CHARTRES	CAMSP	IME SESSAD						
CH SPECIALISE HENRI EY	ESAT La Ferme FAM LES MAGNIOLAS	BONNEVAL	FAM	ESAT						
CH DE DREUX	CAMSP	DREUX	CAMSP	OUI						
IME LES BOIS DU SEIGNEUR	IME LES BOIS DU SEIGNEUR	VERNOUILLET	IME	Non concerné						
ETS PUB DEP ALIGRE ET MARIE THERESE	FAM ALIGRE ET MARIE THERESE	LEVES	FAM	OUI						
ADSEA	ISEMA	ILLIERS-COMBRAY	EEEHH	OUI						
FOYER DE VIE "GERARD VIVIEN"	FAM LES TILLEULS FAMILLES LILAS	COURVILLE-SUR-EURE	FAM							
CA DE L'IME FONTAINE BOUILLANT	IME FONTAINE BOUILLANT	COURVILLE-SUR-EURE	FAM	OUI						
AFTC 28	SAMSAAH AFTC 28 LUCE FAM LES TAMARIS	CHAMPHOL	IME	Non concerné						
TRISOMIE 21 EURE ET LOIR	SESSAD Trisomie 21 Eure et Loir	CHARTRES	SESSAD	OUI						
	IME ANDRE BRAULT - SITE PRINCIPAL	LUISANT	IME	Non concerné						
	IME LES TROIS VALLEES	DREUX	IME							
	JES LE PETIT POUCET	LUCE	JES							
	IME MME DE MONTICHALIN LES BUISSES POISSIVILIERS	POISSIVILIERS	EEAP							
	ESAT Le Mouisseur (ADAPEI)	LEVES	ESAT							
	FAM LES MARTINEAUX	CHATEAUDUN	FAM							
	FAM ST EXUPERY	LEVES	FAM							
	JES LES TROIS VALLEES	DREUX	JES							
	ESAT L'Essor (ADAPEI)	LEVES	ESAT							
	ESAT La Brouzae (ADAPEI)	CHATEAUDUN	ESAT							
	ESAT Les Ateliers du Valier (ADAPEI)	MAINVILLIERS	ESAT							
	ESAT Mine de Fontange (ADAPEI)	LA FERTE VIDAME	ESAT							
	ILE HOME DES PRES	BONNEVAL	EEAP							
ADPEP 28 "LES PAPILLONS BLANCS"				Non concerné						Renouvellement
	CMPP "GAMBETTA"	DREUX	CMPP							
	IME BORROMÉE-DÉBAY	MAINVILLIERS	IME							
	CMPP "RECHEVRES"	CHARTRES	CMPP							
	IME ANTOINE FAUVET	NOGENT-LE-ROTROU	IME							
	ESAT Hors Murs (ADPEP)	LUCE	ESAT							
	SESSAD DEPARTEMENTAL	CHARTRES	SESSAD							
	ITEP	SENONCHES	ITEP							
	SESSAD TCC	CHARTRES	SESSAD							
	ITEP MORANCEZ	MORANCEZ	ITEP							
	INSTITUT ANDRÉ BEULÉ	NOGENT-LE-ROTROU	IDA							
	SAFEP - SSEFIS	NOGENT-LE-ROTROU	SESSAD							
	ADPEP 28			Non concerné						Renouvellement

ESAT Vers l'autonomie		GELAINVILLE	ESAT	Non concerné
ASSOCIATION VERS L'AUTONOMIE		MANOU	IME	
IME LE NID DES BOIS		LA LOUPE	ESAT	
ESAT Le Nid des Bois				
LA MAISON MATERNELLE				Non concerné
FAM MAISON SAINT FULBERT		LEVÉS	FAM	
SAMSAH AUTISME		LEVÉS	SAMSAH	
OEUVRES HOSP DE L'ORDRE DE MALTE			OUI	
SAMSAH ALVE CHARTRES		CHARTRES	SAMSAH	
ASS DES LIEUX DE VIE ESSONNIENS ALVE			OUI	
MAS DE SENONCHÈS		SENONCHÈS	MAS	
ASSOCIATION NOTRE DAME				Renouvellement
FOYER D'ACCUEIL MEDICALISE		MEZIERES-EN-DROUTAIS	FAM	
ESAT Le Mesnil de Marsaueux (ADAPEI)		MEZIERES EN DROUTAIS	ESAT	
FAM LA POMMERAIE		MEZIERES-EN-DROUTAIS	FAM	
ADAPEI DES HAUTS DE SEINE			OUI	
				Contrat initial

PROGRAMMATION CPOM 2016 -2021 secteur Handicap

SIEGE (CPOM REGIONAL)

	ESAT Jean Muriel (APF)	LUNAY	ESAT	
	SESSAD APF	BLOIS	SESSAD	
	SSIAD ASSDPA CHATILLON-COLIGNY	CHATILLON-COLIGNY	SSIAD PH	
	SSIAD ASSDPA CHATILLON COLIGNY +	CHATILLON COLIGNY	SSIAD PA	
	SAMSAH APF ORLEANS	SAINTE-JEAN-DE-BRAYE	SAMSAH	
	MAS LES DENTELLES	LORRIS	MAS	
	EQUIPE RELAIS HANDICAPS RARES	SAINTE-JEAN-DE-BRAYE	MAS	
APF				Contrat initial
	IME LEOPOLD BELLAN	CHATEAUDUN	IME	
	IIES "LEOPOLD BELLAN"	CHATEAUDUN	JES	
	ESAT Leopold Bellan	CHINON	ESAT	
FONDATION LEOPOLD BELLAN				Renouvellement
	SESSAD	BLOIS	SESSAD	Non concerné
	UNITE D'ENSEIGNEMENT AUTISME 41	BLOIS	OUI	
	FAM DIALOGUE AUTISME DE SARAN	SARAN	OUI	
GCSMS AUTISME France				Contrat initial
	IEM (INFIRMES MOTEURS CEREBRAUX)	TROUY	IEM	
	SESSAD	BOURGES	SESSAD	
	ESAT (ADAPT)	BOURGES	ESAT	
	FAM INSTITUT DU MAI	CHINON	FAM	
LIGUE ADAPT DIMINUE PHYSIQUE TRAVAIL				Renouvellement
				En attente